

Fiche d'alerte

Crassula helmsii (Kirk) Cockayne

Crassule de Helms



ALERTE Espèce exotique envahissante émergente

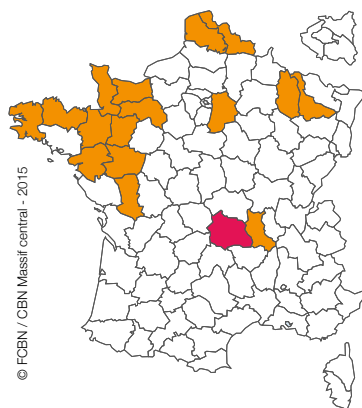
• Estimation de la propagation et du risque invasif

Propagation Cotation Lavergne	Non documenté [0]	Non envahissant [1]	Envahissant émergent [2]	Potentiellement envahissant [3]	Modérément envahissant [4]	Fortement envahissant [5]
Invasibilité Cotation Weber & Gutt	FAIBLE (3-20 points)		INTERMÉDIAIRE (21-27 points)		ÉLEVÉE (28-39 points)	

• Répartition

Cette espèce, originaire d'Australie et de Nouvelle-Zélande, est commercialisée comme plante ornementale pour les aquariums et les bassins. Elle est connue en France principalement dans le Nord-Ouest et le Nord.

Dans le territoire d'agrément du CBN du Massif central, cette espèce a déjà été observée dans le département de la Loire ainsi qu'à Limoges où elle se maintient dans les bassins du jardin botanique. Elle a malheureusement été découverte en abondance, en 2015, par Vincent Hugonnot (CBNMC) sur la commune de Messeix (Puy-de-Dôme).



• Description

Cette petite plante succulente de la famille des Crassulacées, à feuillage vert clair et à tiges parfois rougissantes, présente des racines qui se concentrent au niveau des noeuds des tiges. Les feuilles sont opposées, sessiles, épaisses et reliées entre elles par une encolure. À l'aiselle des feuilles, on trouve des fleurs solitaires de couleur blanches à rosées portées par de petits pédoncules floraux. Les fruits sont des follicules contenant entre 2 et 5 graines chacun. Les graines sont lisses, elliptiques à ovales, de 0.5 mm de long. Peu de risques de confusions, si ce n'est avec certains orpins (*Sedum* sp.) mais ces derniers sont cantonnés aux milieux secs.



• Écologie

C. helmsii se rencontre dans de nombreux types de zones humides (marais, tourbières, cours d'eau et berges, canaux, lacs, mares et marges des étangs). Les tiges sont très cassantes et les portions brisées peuvent produire rapidement des racines adventives. Très compétitive, elle peut également donner naissance à de nouveaux individus à partir des stolons produits. Elle est ainsi susceptible de modifier la structure, le fonctionnement et la composition des écosystèmes envahis.

• Contrôle des populations

Avant toute action de lutte, contacter le Conservatoire botanique pour signaler la station, confirmer l'identification et évoquer les moyens de lutte les plus adaptés.

Renseignements complémentaires sur les fiches éditées par la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux : <http://www.fcbn.fr/fiche-eee>

Le Conservatoire botanique suit la progression de cette espèce. Merci de nous signaler toute observation nouvelle à :

Conservatoire botanique national du Massif central

Siège & antenne Auvergne
Le Bourg
43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE
Téléphone : 04 71 77 55 65
Télécopie : 04 71 77 55 74
Courriel : conservatoire.siege@cbnmc.fr
Site Internet : www.cbnmc.fr

Antenne Limousin
SAFRAN
2, avenue Georges Guingouin
CS80912 - Panazol
87017 LIMOGES Cedex 1
Téléphone : 05 55 77 51 47

Antenne Rhône-Alpes
Maison du Parc
Moulin de Virieu - 2, rue Benay
42410 PÉLUSSIN
Téléphone : 04 74 59 17 93



Rhône-Alpes



CONSEIL RÉGIONAL
AUVERGNE

Haute-Loire
le DÉPARTEMENT



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Puy de l'Angoulême

